La Haye, 20 novembre 2013

# Réception offerte par l'Ambassadeur de France

**Allocution de**
**S.E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

**Monsieur l'Ambassadeur,**

**L'heureuse initiative que vous avez aimablement prise de réunir les Ambassadeurs, les partenaires et Amis de la Francophonie revêt pour nous une forte signification. Je sais votre engagement de longue date sur les terrains les plus sensibles de la Francophonie aux Nations-Unies, en Europe ou dans le Monde arabe.**

**Excellences, Chers Amis,**

**Vous êtes, dans vos fonctions actuelles de diplomate ou de fonctionnaire international, aux avant-postes de l'action multilatérale pour la paix et la justice. Je veux ici saluer le rôle majeur que vous jouez au service de la Francophonie et de ses valeurs.**
**Nous avons pu mesurer, une fois de plus, ce matin, à l'ouverture de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de la Cour pénale internationale, combien le droit est fondamental pour le progrès et l'épanouissement de l'humanité.**

**C'est cette même conviction qui a déterminé l'évolution institutionnelle de la Francophonie. Le cheminement de notre Organisation, du culturel au politique, s'est fait avant tout par la voie du droit, sous toutes ses formes, dès les années 1990. C'est, en effet, à l'aune des Déclarations de Bamako, en 2000, puis de Saint Boniface, en 2006, que la Communauté francophone s'est résolument engagée en faveur de la démocratie, de la prévention des conflits et de la sécurité humaine.**

**Il est vrai que l'espace francophone est exposé. Il lui faut non seulement surmonter de grandes fragilités et disparités, mais il doit encore faire face à la récurrence de conflits meurtriers, souvent fratricides, ainsi qu'à la permanence des fléaux du terrorisme et de la piraterie. Les signes d'espoir qui nous mobilisent aujourd'hui au Mali, en République démocratique du Congo, à Madagascar ou en Guinée ne sont, chacun en a bien conscience, que les prémices d'un long et difficile combat pour la consolidation de la démocratie et de la paix.**

**L'intimité des liens entre droit, culture et paix prend ici chaque jour forme et substance. La Haye constitue à l'évidence un observatoire et un laboratoire privilégiés du droit à la paix. Les idéaux, les valeurs, les intérêts communs qui animent et irriguent la vie internationale dans cette ville sont aussi ceux qui fondent le projet francophone. Notre Organisation se veut dès lors à l'écoute des multiples institutions internationales qui, depuis plus d'un siècle, font battre le cœur politique et administratif des Pays-Bas au rythme et à l'école de la paix dans le monde.**

**Mais la Francophonie entend aussi, apporter sa propre vision et faire entendre sa voix dans ce forum permanent de la justice et de la paix : une voix plurielle et solidaire fondée sur une langue partagée mais aussi, à travers celle-ci, sur un langage commun, celui de la diversité culturelle, notamment juridique ; celui du développement durable, parce qu'équitable ; celui de la démocratie, tant au plan national qu'international. Ce langage commun, c'est celui du multilatéralisme, de la paix et de la sécurité.**

**Excellences, Chers Amis,**

**Il y a manifestement à La Haye matière à nourrir la concertation et l'action souvent déterminantes d'un Groupe des Ambassadeurs francophones pour l'affirmation politique et diplomatique dela Francophonie. Vous êtes en effet en situation de donner sens et cohérence au double objectif de solidarité et d'influence inhérent à la vocation même de notre Organisation. Vous l'aurez compris, nous comptons sur vous pour donner force et crédit à cette voix solidaire de la Francophonie.**

**Je vous remercie.**